



U.L.I.S.

<p>Admission Inscription Qui?</p>	<p>Les inscriptions se font auprès du chef d'établissement après notification de la MDPH (Maison Départementale des personnes Handicapées) Les élèves relevant de l'U.L.I.S sont inscrits dans une classe de CAP ou de BAC PRO dans laquelle ils suivent la totalité ou une partie des cours. Il peut s'agir de n'importe quelle formation proposée par le LP, à condition que le handicap de l'élève soit compatible avec cette filière. L'élève admis en U.L.I.S. doit être capable d'assumer les contraintes et les exigences minimales de comportement et de communication qu'implique la vie au lycée, avoir acquis un minimum de savoirs fondamentaux et avoir une première expérience pré-professionnelle positive (stage en milieu professionnel)</p>
<p>Fonctionnement Comment?</p>	<p>Chaque élève bénéficie d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) qui définit des objectifs adaptés, prévoit la mise en œuvre des aides spécifiques nécessaires et précise des modalités d'évaluation. Le PPS est élaboré en fonction des besoins et compétences de l'élève. Il est réétudié chaque année avec l'équipe de suivi de scolarisation. Des actions coordonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec les familles • Avec les partenaires extérieurs • Avec l'équipe pédagogique et éducative du lycée
<p>Les objectifs Pour quoi?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • adaptation de l'emploi du temps • reprise de certaines notions scolaires, • cheminement vers plus d'autonomie ou de socialisation... • évaluations adaptées • aide à la recherche de stage • la validation de compétences : Certains jeunes qui ne visent pas une formation qualifiante se construisent un portefeuille de compétences qui leur permettra de trouver du travail en tant que travailleur handicapé
<p>les locaux Où?</p>	<p>Le dispositif U.L.I.S a pour point d'ancrage une salle dans laquelle ont lieu les heures de suivi. Elle a aussi pour vocation de permettre aux élèves de l'U.L.I.S, qui en ont besoin, de venir « se pauser ».</p>
<p>Avec qui?</p>	<p>Une aide « sur mesure » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sandra DESJARDINS, enseignante coordinatrice de l'U.L.I.S, • Anne FENELON, auxiliaire de vie scolaire collective. • les enseignants des classes d'inclusion